



84

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

Vérifier au prononcé

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

18<sup>ème</sup> session

Genève : 27 janvier au 07 février 2014

Examen périodique universel

De l'Afghanistan

Déclaration de la Délégation algérienne

Genève, le 27 janvier 2014

**M. le Président,**

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à son homologue de la République islamique d'Afghanistan présente parmi nous aujourd'hui sous l'égide de M. Mohammad Qasim Hashemzai, Conseiller Principal au Ministère de la Justice.

L'Afghanistan a réalisé des avancées en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, en dépit des immenses défis sécuritaires, du fléau des stupéfiants et de la faiblesse des capacités institutionnelles dans le pays.

Nous notons avec satisfaction la ratification par l'Afghanistan de la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2012.

Les efforts d'harmonisation de la législation nationale avec les instruments internationaux ratifiés sont également à louer, en particulier dans le cadre de la promulgation du Code de justice pour mineurs, de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, du Code du travail et de la loi sur la stratégie de lutte contre la corruption, de la loi sur l'enlèvement et la traite des êtres humains.

Toutefois, ma délégation note que des efforts supplémentaires demeurent nécessaires pour la promotion des droits de l'Homme, notamment dans le contexte de la réforme de la Justice, de la lutte contre la discrimination et du renforcement des institutions chargées des droits de l'Homme.

Nous souhaitons que les élections présidentielles prévues en 2014 puissent contribuer au renforcement des institutions politiques et de l'édification de l'État de droit en Afghanistan.

Conformément à l'esprit de coopération qui guide les travaux de l'Examen Périodique Universel, ma délégation souhaite présenter à son homologue afghane les recommandations suivantes :

- 1- Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés,
- 2- Poursuivre les efforts visant la promotion et la protection des droits des femmes.

Enfin, nous souhaitons plein succès à l'Afghanistan dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**